

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 71 (1962)
Heft: 4

Artikel: Organizzazione e aspetti della Croce Rossa ticinese alla conferenza dei presidenti
Autor: Cantoreggi, Iva
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683472>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



4 mai, arrivée à Tunis des équipes médicales devant opérer en Tunisie

concours de personnel de renfort: médecins, infirmières, spécialistes en matière de transport, personnel administratif, ainsi que l'envoi de matériel supplémentaire tel que médicaments, vaccins, tentes. Les plans sont faits et pourront être mis rapidement à exécution. A la phase première: celle du rapatriement proprement dit, qui s'étendra sur trois mois environ, succédera l'étape finale: la réinstallation définitive des réfugiés algériens à leur ancien lieu de domicile. Cette réintégration de milliers d'êtres humains dont la plupart auront perdu tous leurs biens ensuite d'événements auxquels ils n'étaient point mêlés mais dont les effets les ont cependant durement touchés, nécessitera également d'importantes ressources. Les Algériens rapatriés devront reconstruire leurs foyers détruits, remettre en état leurs champs demeurés incultes pendant des années. En un mot, ils auront besoin d'aide pour se recréer l'existence d'hommes libres à laquelle ils ont droit désormais.

Le 9 mai dans l'après-midi, Mohamed ben Mohamed, Mohamed ben Achmed, Achmed ben Mohamed et Achmed ben Achmed venant d'un peu partout se sont retrouvés au siège du Croissant-Rouge marocain où ils ont subi la vaccination antivaricelle obligatoire.

Puis ils ont tous reçu 20 kg de blé, quelques litres d'huile, une provision de sucre en tant que « distribution extraordinaire de rapatriement ».

Le 10 mai, dès 8 heures du matin, camions et camionnettes se succédant à un rythme toujours plus rapide, font halte sur la placette de la petite gare où il ne se passe jamais rien. Sous le soleil ardent, ils déversent tous les Mohamed, tous les Mustafa, tous les Youssef de la veille accompagnés de bagages hétéroclites: valises ficelées, nattes enroulées, paniers soigneusement recouverts d'un mouchoir propre, sacs de blé, bidons d'huile. Les plus aisés emportent un plateau de cuivre, les plus jeunes une bicyclette. Rien que des hommes; c'est un rapatriement de « célibataires » uniquement, dont le doyen a 88 ans.

Le départ est annoncé pour 11 heures 30. Cette heure arrivera-t-elle jamais? Ils ignorent pourtant ce qui les attend dans leur patrie, de l'autre côté des montagnes toutes proches qui barrent l'horizon bleu. Retrouveront-ils leurs familles, leurs maisons? Sept ans, cela compte dans une vie...

Malgré l'effervescence du départ, des formalités, les visages sont graves.

Sur le quai cinq wagons attendent. Cinq wagons supplémentaires qui seront rattachés au train ordinaire qui chaque jour vide de voyageurs quitte néanmoins Oujda à destination de Tlemcen.

11 heures 30, les 193 rapatriés du 10 mai ont passé tous les contrôles et pris place dans le train de l'espoir. Ils attendent silencieusement que sonne l'heure du départ, comme ils ont attendu avec résignation pendant sept ans que leur exil prenne fin.

Celui-ci parle français. Il sort d'une poche une photographie jaunie, écornée: celle de sa femme qu'il n'a plus revue depuis six ans. Il ne connaît pas son fils né un mois après son départ. Comment sera-t-il ce bambin inconnu qui s'appelle Mohamed, puisque c'est le premier-né?

— En somme, c'est un bien grand honneur pour moi de ramener les premiers réfugiés algériens dans leur patrie, conclut le conducteur, toujours souriant, en grimpaant sur sa locomotive.

Le train s'ébranle, aux portières des mains s'agitent, des dizaines de têtes enturbannées se penchent. Puis elles deviennent plus petites, toujours plus petites. Bientôt elles ne seront plus que des points blancs sur le bleu du ciel.

Bon voyage...
Dès le 16 mai, quelque 5000 Algériens seront rapatriés journellement. Avant de regagner leur pays, par le train ou au moyen des camions fournis par la Croix-Rouge française, ils seront rassemblés pendant 24 heures dans l'un des dix Centres de départ aménagés tout spécialement à cet effet en Tunisie ou au Maroc. Ils y seront soumis à des contrôles sanitaires et administratifs et recevront encore, avant le départ, des rations de vivres équivalent aux besoins d'un mois.

Et ce sera le grand jour! Ginette Bura

SECOURS A L'ETRANGER

Le Comité central a décidé le 25 avril de consacrer une somme de 60 000 francs restant de la collecte faite en faveur des sinistrés d'Agadir à l'achat de lingerie pour le nouvel hôpital dont la construction s'achève dans cette ville. La Croix-Rouge suisse aura contribué pour près d'un demi-million à cet édifice hospitalier.

Secours suisse pour les sinistrés

Un don de 5000 francs de la Confédération a permis à la Croix-Rouge suisse de faire parvenir à la Croix-Rouge yougoslave deux tonnes de soupes déshydratées à l'intention des sinistrés hébergés dans des camps provisoires aménagés à leur intention. Comme nous l'avions annoncé dans notre précédente édition, des appels avaient été lancés par la Ligue les 19 et 31 janvier pour qu'une aide internationale vienne au secours des dizaines de milliers de sinistrés victimes du séisme.

Pour les victimes des inondations de Hambourg

Le Conseil fédéral a voté un crédit de 25 000 francs destiné à assurer des séjours de vacances aux enfants sinistrés ou à une autre œuvre d'entraide pouvant s'avérer nécessaire. La Croix-Rouge suisse, chargée de s'occuper de cette œuvre, a pris contact avec la Croix-Rouge allemande.
D'accord avec la Croix-Rouge allemande, la Croix-Rouge suisse a décidé de consacrer la somme de 25 000 francs mise à disposition par le Conseil fédéral pour l'aide aux sinistrés de Hambourg au placement et au traitement pendant trois mois en montagne de 25 enfants appartenant à des familles sinistrées de Hambourg et dont l'état de santé exige une cure d'altitude.

Répondant à un appel de la Ligue, la Croix-Rouge suisse a fait parvenir à sa société sœur d'Allemagne 100 000 sacs en papier pour l'emballage des vêtements recueillis à l'intention des victimes de la catastrophe. Le Comité central a accordé un crédit de 5500 francs.

ORGANIZZAZIONE E ASPETTI DELLA CROCE ROSSA TICINESE ALLA CONFERENZA DEI PRESIDENTI

Iva Cantoreggi

La conferenza dei presidenti delle sezioni Croce Rossa e dei loro collaboratori diretti, svoltasi il 7 di aprile a Lugano, ha chiaramente dimostrato quanto sia forte il desiderio di mantenere le attività crocerossine al livello dell'attualità. La discussione sui numerosi argomenti all'ordine del giorno è risultata oltremodo vivace e ricca di idee.

Ci occuperemo di due degli aspetti principali di cui si è parlato e l'esame dei quali ha dato luogo a proposte di ordine generale valide non soltanto per il canton Ticino, ma per tutto il paese: la costituzione di riserve di materiale e la formazione di ausiliarie d'ospedale Croce Rossa.

Materiale

La Croce Rossa dispone, e controlla regolarmente, i depositi di materiale d'ospedale distribuiti in ogni parte della Svizzera. Si tratta di letti, materassi, coperte ordinati in speciali « assortimenti », cui vengono ad aggiungersi altri depositi stabiliti dalle diverse sezioni di Croce Rossa e che comprendono materiale vario di ospedale, dalle camicie per ammalati, ai vari oggetti necessari alla cura.

Questo materiale deve servire in caso di improvviso affollamento di ospedali, provocato da epidemie o da disgrazie che colpiscono la collettività e che esigano l'erezione di ospedali da campo, oppure per l'accoglienza di rifugiati e di senza tetto.

Un paio di anni or sono il Segretariato centrale della Croce Rossa aveva ordinato una revisione generale di tali depositi. Il materiale in buono stato, e durante la guerra se ne era fatto uso in mille modi, venne affidato alla lavanderia dell'esercito che con un bucatone completo ridiede candore alle lenzuola, mentre le coperte venivano debitamente disinfettate.

Coperte, lenzuola, federe non più utilizzabili vennero sostituite e il materiale rimasto, debitamente, agguistato, servi per distribuzioni in occasioni speciali, sia in Svizzera, sia all'estero.

Si pensò anche alla sistemazione pratica del materiale e venne trovato il metodo di casse trasformabili in scaffali. Vengono denominati « assortimenti » i gruppi di 25, 50, 75, 100 letti. Ogni sezione ritrova un numero di assortimenti che corrisponde alla capacità dei depositi.

La discussione alla conferenza dei presidenti cominciò a sorgere a proposito di tale capacità. In un primo tempo, infatti, si tenne conto di questo fattore, ma ora a sistemazione avvenuta si considera che due soli depositi uno a Lugano ed uno a Bellinzona non basterebbero in caso d'urgente necessità. Bisognerà provvedere ad una maggiore assegnazione di « assortimenti » al Ticino, ma prima di tutto occorre trovare i locali che li ospiteranno. Le sezioni non hanno infatti locali propri; hanno i depositi installati in case d'affitti o in edifici di proprietà comunale o cantonale. Non si può nemmeno considerare la possibilità di affittare altri locali. La spesa graverebbe in maniera esorbitante sui bilanci delle sezioni, le quali devono riservare i loro fondi ad attività pratiche e attuali, non immobilizzarli in affitti. Occorre dunque che le autorità trovino il mezzo di cedere locali di depositi più ampi. A Lugano, ad esempio, quello della scuola di Loreto contiene appena il minimo indispensabile. Locarno non trova possibilità di sistemazione, la Leventina nemmeno. Sono questioni da risolvere.

Pronto soccorso

Dalla discussione avviata su tale ricerca di spazio è scaturita quella della qualità del materiale. I letti attualmente a disposizione della Croce Rossa sono veri e propri lettini di ospedale, vale a dire solidi, ma anche difficili da trasportare. La sezione di Lugano, per bocca del prof. Edo Rossi, considera la necessità di poter contare su un materiale più maneggevole. Materassi di gomma piuma, ad esempio, o ponfiabili e tali da poter essere rapidamente disposti sia in un locale, sia sulla nuda terra, in poche ore e in ogni luogo anche il più impervio. Per una notte o due, mentre si potrà procedere con maggior calma alla sistemazione di un centro di accoglienza organizzato secondo criteri precisi, l'assistenza sarebbe assicurata agli infortunati rifugiati o senza tetto, pur con sistemi assai primitivi, ma pronti.

La mancanza di tale materiale si fece sentire, ad esempio, quando si produsse la sciagura sul lago di Lucerna con il salto in acqua di un torpedone carico di turisti. D'altra parte, si è fatto rilevare, in taluni esercizi stranieri il sistema è ampiamente usato.

E' quindi stato proposto al Segretariato centrale di voler studiare la questione considerando la necessità di interventi rapidissimi, seppur di breve durata e di disporre del nuovo materiale in questo senso.

Le ausiliarie Croce Rossa

La formazione delle ausiliarie d'ospedale Croce Rossa urta, in un piccolo paese come il nostro, contro nume-

rose difficoltà. Le ausiliarie d'ospedale dovrebbero essere formate con un preciso scopo: la loro iscrizione nei Servizi Croce Rossa. Sono donne e ragazze istruite assai rapidamente, con lezioni di teoria e un soggiorno pratico in ospedale, all'assistenza degli ammalati negli ospedali. Abbiamo detto « assistenza », non cura. La cura è naturalmente affidata al personale infermieristico specializzato, anche negli ospedali da campo. Le ausiliarie invece, come lo dice il loro stesso nome, seguono il personale specializzato e lo aiutano in mansioni che le infermiere non possono più svolgere: ossia seguire l'ammalato durante le diverse ore del giorno, badare a che non gli manchi nulla, provvedere a rifargli il letto, portargli i cibi e aiutarlo a mangiare nel caso non possa farlo da solo. L'ausiliaria non porta divisa alcuna, durante la pratica in ospedale, e durante il servizio Croce Rossa indossa la divisa del servizio. Allorché sia formata non potrà essere impiegata dagli ospedali dietro versamento di un salario.

Le difficoltà segnalate sono le seguenti.

- reclutamento: non si può introdurre chiunque nelle corsie di un ospedale. Ci vorranno quindi garanzie di estrema serietà e di capacità di mantenere il segreto assoluto su quanto si osserva.
- onere di insegnamento per il personale: le ausiliarie dovranno essere affidate, per l'istruzione pratica, al personale dell'ospedale e in particolare alla infermiera direttrice di reparto. Si insiste nel dire come non sia possibile chiedere a queste direttrici un compito assai gravoso che si aggiungerebbe alle già numerose responsabilità.
- salario: si teme che, una volta formate, queste donne non si tengano più soltanto a disposizione della Croce Rossa, ma chiedano di essere ammesse in ospedale per mansioni minime, ma con salario.

A tutte queste obiezioni ha risposto la signorina Simona, che si occupa della formazione delle infermiere nella Scuola di Bellinzona, affermando che si potrebbe iniziare l'esperimento nel Ticino affiancando il corso per le ausiliarie Croce Rossa ai corsi per le infermiere. In questo modo il problema troverebbe una soluzione pratica, in quanto la vicinanza dell'ospedale di Bellinzona, entro la cerchia del quale si trova la scuola, faciliterebbe lo stage delle giovani ausiliarie.

Ritiene sia davvero peccato sciupare l'entusiasmo delle giovani iscrittisi con slancio nei servizi Croce Rossa opponendo loro difficoltà pratiche. Non tutte, infatti, sono in grado di seguire un corso di samaritane che dura almeno due mesi e mezzo, con impegni serali che si ripetono due volte la settimana. Il corso per le ausiliarie è breve e può essere seguito in diverse maniere, secondo le possibilità di ognuno.

Il presidente della sezione di Bellinzona si è detto d'accordo in via di massima per l'esperimento, proponendo la partecipazione di tre ausiliarie per volta a corsi successivi in modo da non gravare improvvisamente, con un numero eccessivo di stagiarie, il lavoro delle direttrici infermiere.

Sulla questione di principio ha parlato ampiamente il dott. Giacomo Bianchi. La Croce Rossa, ha detto, ha il compito preciso di migliorare il livello della salute pubblica e di diffondere nel pubblico sistemi chiari di cura e di prevenzione delle malattie. Spetta alla Croce Rossa il compito, difficile, di reclutare e formare le infermiere.

Le direzioni degli ospedali sanno quali difficoltà si incontrino nel reclutamento del personale infermieristico. Dovrebbero dare il loro contributo alla propaganda in tale campo promuovendo loro stesse la formazione delle ausiliarie Croce Rossa, considerando questo nuovo tipo di assistenti come campo fertile in cui seminare le idee che faranno germogliare una nuova generazione di infermiere. Naturalmente bisognerà aiutare le nuove candidate presentando la professione dell'infermiera nella luce migliore, interessandole al lavoro dell'ospedale, suscitando in loro le preoccupazioni di carattere sociale che stanno alla base della propaganda per il miglioramento del reclutamento di infermiere.

La collaborazione degli ospedali è di grande importanza per l'opera svolta dalla Croce Rossa. La presenza attiva di dirigenti degli ospedali e di medici ed infermieri che negli ospedali lavorano, una loro partici-

zione diretta e sentita al reclutamento e alla formazione delle ausiliarie non potrà risultare che di vantaggio a tutte le nostre istituzioni ospedaliere.

Bisogna inoltre tener presente che le ausiliarie eserciteranno le cognizioni apprese non soltanto nel quadro dei servizi Croce Rossa, ma pure nelle loro famiglie, contribuendo in tal modo ad aumentare il numero delle donne capaci di assistere un ammalato in casa, condizione essenziale per evitare l'affollamento degli ospedali di cui tutti risentiamo attualmente le conseguenze.

Sono, tutte queste, considerazioni di ordine generale che serviranno, lo abbiamo detto, non soltanto per noi, ma per tutti quanti in ogni angolo della Svizzera si preoccupano di mantenere ai nostri istituti ospedalieri quel carattere di efficienza che è sempre stato una delle loro peculiarità.

A temps nouveaux besoins nouveaux

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INFIRMIÈRES DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

G. Bura

Un arrêté fédéral de 1951, a remis à la Croix-Rouge suisse le soin de « promouvoir le développement professionnel des infirmières et infirmiers et de surveiller leur formation dans les écoles qu'elle reconnaît ». Notre pays est le seul — c'est notre état fédéraliste qui le veut — où la formation du personnel infirmier est du ressort de la société nationale de Croix-Rouge et non du gouvernement central.

Or, le mot « développement » s'applique à bien des secteurs: amélioration de la formation de base, amélioration aussi des conditions de vie des infirmières, élévation du niveau de la profession, salaires adaptés aux conditions actuelles d'existence, horaire de travail réduit. Les efforts fournis dans ces différents domaines ces dix dernières années ne sont pas demeurés vains. Preuve en est le nombre toujours plus élevé des jeunes filles qui choisissent la profession d'infirmière.

Le « développement » porte aussi sur la préparation de cadres. Des cadres dans la profession d'infirmière? L'idée était nouvelle, du moins pour les conceptions helvétiques.

La création de l'École supérieure d'infirmières

Elle prit corps en 1950. Et c'est en automne 1951 que se créa à Zurich, l'École supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge, qui portait alors le nom d'École de perfectionnement et fut rebaptisée par la suite.

La Croix-Rouge suisse, en effet, paraissait l'institution la mieux apte à créer et à diriger une école centrale, apolitique et confessionnellement neutre, ouverte aux infirmières des trois branches de la profession: soins généraux, hygiène maternelle et infantile, psychiatrie, ainsi qu'aux infirmiers.

Le premier cours réunissait seize participantes: les pionnières... Réserve à des infirmières-chefs occupant

des postes de dirigeantes, le dura quatre mois, fut aussitôt suivi d'un deuxième, puis de deux cours de quatorze jours, ceux-ci, organisés à l'intention d'infirmières-chefs d'étage.

A temps nouveaux, besoins nouveaux

Fallut-il lutter contre certains préjugés pour introduire dans les milieux intéressés cette notion d'une préparation systématique des cadres infirmiers? Certes, car si l'Amérique, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, pour ne citer que quelques pays, connaissent des écoles de cadres infirmiers depuis longtemps déjà, la conception du perfectionnement des infirmières, nous l'avons dit, était absolument neuve chez nous, le perfectionnement dit « empirique » étant estimé suffisant, voire peut-être préférable à une préparation scientifiquement conçue et dirigée.

Pourtant, bien vite les hôpitaux comprirent l'avantage indéniable de pouvoir compter dans leurs effectifs des infirmières aptes à diriger un service, une équipe, des élèves, capables d'organiser, de prévoir, d'administrer. Ils l'ont si bien compris que nombreux sont maintenant les établissements hospitaliers qui accordent des congés payés à celles de leurs infirmières qui suivent un cours de perfectionnement, ou qui participent même aux coûts des études.

Dans les services infirmiers, en effet, les besoins actuels ne sont plus ceux d'il y a vingt ans: fréquentes changements de personnel, concours de main-d'œuvre étrangère formée et travaillant de tout autre manière que le personnel suisse, pour ne citer que quelques points. Ceci pour le travail en milieu hospitalier.

Car un autre aspect très important de l'évolution en cours est celui de la formation des candidates-infirmières, des exigences imposées à une école d'infirmières moderne.

Il est notoire que celui qui entend enseigner doit posséder des connaissances pour le moins deux fois plus étendues que celles qu'il est appelé à inculquer à ses élèves. D'où la nécessité de former des monitrices d'écoles et des monitrices cliniques parfaitement qualifiées.

Le programme actuel de l'École supérieure d'infirmières comporte deux genres de cours: d'une part des cours pour infirmières-chefs et monitrices qui s'étendent tout d'abord sur quatre, puis sur cinq mois, qui

sont maintenant de sept mois et dont la durée sera vraisemblablement prolongée encore, des cours pour infirmières-chefs d'étages de deux semaines, de l'autre. En onze ans, plus de 1200 infirmières et infirmiers ont passé sur « les bancs » des écoles de Zurich et de Lausanne.

Création d'une branche romande

De Lausanne? Oui, car bien vite, la nécessité d'organiser des cours en langue française se fit sentir et un premier cours pour infirmières-chefs d'étage eut lieu à Lausanne, dans les locaux de la Source, en 1953. Puis en hiver 1956/1957, un cours pour infirmières-chefs se donna à l'Hôpital cantonal. La « branche romande » vivait encore sur la branche... et ne se mit dans ses meubles qu'en 1958. Le programme des cours « romands », tout en demeurant identique dans les grandes lignes, à celui des cours « alémaniques », a néanmoins été adapté aux conditions particulières de la Suisse française.

Les élèves? Des infirmières laïques et religieuses de tout âge qui apprennent ainsi à se mieux connaître, à se mieux comprendre. Des infirmières jeunes et moins jeunes qui toutes cependant, témoignent de beaucoup d'intérêt pour les horizons parfois entièrement neufs que telle ou telle matière du programme leur ouvre.

Une évolution nécessaire

Jusqu'à l'ouverture de l'école de cadres de la Croix-Rouge suisse, la formation professionnelle des infirmières — et ceci vaut pour les trois branches — se limitait à l'instruction élémentaire. Cette formation professionnelle étant considérée comme achevée avec l'obtention du diplôme. Certes des cours de perfectionnement de brève durée étaient parfois organisés par les associations professionnelles, mais à l'intention exclusive d'infirmières spécialisées dans un domaine particulier: salle d'opération, radiologie, laboratoire, narcose. La culture générale des infirmières était souvent négligée et l'on ne pouvait guère demander à une infirmière travaillant jusqu'à 14 heures par jour de consacrer ses heures de repos à l'étude!

De nombreuses infirmières se voyaient confier des postes dirigeants, étaient appelées à contrôler du personnel auxiliaire, à établir des plans d'organisation, à



Cours III pour infirmières-chefs et monitrices. — Les participantes devant l'école lausannoise (hiver 1956/57)